

RSC/CSR n° 7
**PLANNING REVIEW AND ADJUSTMENT COMMITTEE/
COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION**

MINUTES/PROCÈS-VERBAL
February 28, 2012, 6 p.m./28 février 2013, 18 h
Terminal Plaza Building
1222, Main Street, 4th floor/1222, rue Main, 4^e étage, Moncton

Members Present/Membres présents :

Chairperson/Président	George Forsythe
Vice-Chairperson/Vice-président	Pascal Ferron
Committee Member/Membre du comité	Audbur Bishop
Committee Member/Membre du comité	Heather Keith
Committee Member/Membre du comité	Andy St-Amand

Also Present/Également présents :

Mayor/Maire Terry Keating,
Chairman, Board of Directors/Président, Conseil d'administration

Members Absent/Membres absents:

Committee Member/Membre du comité	Ricci Archibald
-----------------------------------	-----------------

Staff Present/Personnel présent:

Planning Director/Directeur de la planification	Sébastien Doiron, MCIP/MICU
Planner/Urbaniste	Tracey Wade, MCIP/MICU
Recorder/rapporteuse	Pauline Magee

La séance commence vers 18 h et le directeur de la planification, Sébastien Doiron, y préside. M. Doiron souhaite la bienvenue aux membres.

1. Overview/Vue d'ensemble – Planning Review and Adjustment Committee By-law/Arrêté du Comité de révision de la planification

Pour commencer, M. Doiron explique que l'arrêté présenté aux membres ce soir a été adopté par le conseil d'administration et ressemble aux procédures suivies dans le passé. Il soulève un point d'intérêt, en page 15, n° 4.10, selon lequel la présidence peut voter. S'il y a égalité des voix, la proposition est abandonnée.

Pour laisser aux membres le temps d'examiner plus longuement l'arrêté, M. Doiron propose de reporter ce point et toute question s'y rapportant à la prochaine réunion du Comité de révision de la planification (CRP).

2. **Nomination of Chairperson and Vice-Chairperson/Nomination du président et du vice-président**

Le directeur de la planification, M. Doiron, accepte les candidatures pour la présidence du Comité de révision de la planification.

Audbur Bishop, membre du comité, appuyé par Pascal Ferron, membre du comité, propose la candidature de George Forsythe à la présidence. M. Forsythe accepte sa mise en candidature. George Forsythe est nommé président.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur de la planification, M. Doiron, accepte les candidatures pour la vice-présidence du comité.

M. Forsythe, appuyé par Andy St-Amand, membre du comité, propose la candidature de Pascal Ferron, membre du comité. M. Ferron accepte sa mise en candidature. Pascal Ferron est nommé vice-président.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur de la planification, M. Doiron, préside le reste de la séance.

Ici, on offre au maire Terry Keating, président du conseil d'administration, l'occasion de prendre la parole. Celui-ci souhaite la bienvenue aux membres. Il souligne l'importance de ce comité pour notre région. Il remercie les membres de leur participation.

3. **Conflicts of Interest/Conflits d'intérêt**

M. Doiron signale qu'un formulaire de divulgation d'intérêt a été diffusé aux membres dans les envois du comité. On fait remarquer que les membres doivent remplir ce formulaire et le soumettre à la prochaine réunion.

4. **Adoption of Public Meeting Agenda of February 28, 2013/Adoption de l'ordre du jour du 28 février 2013**

M. Ferron, vice-président, appuyé par le membre du comité Mme Keith, propose d'adopter l'ordre du jour de la réunion de ce soir sans modification.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Variance Requests/Demandes de dérogation**

None/aucune

6. **Temporary Approvals, Conditional Uses, Rulings of Compatibility and Non-Conforming Uses/Approbations temporaires, Usages conditionnels, Détermination de compatibilité et usages non conformes**

None/aucun

7. Tentative Subdivisions/Lotissements provisoires

None/aucun

8. By-law Amendments, Zoning and Municipal Plan Matters/Questions de zonage et questions relatives aux plans municipaux

- (a) **Province of/de NB** – Rezoning request from/demande de rezonage de Derek Cuthbertson (agent), on behalf of/au nom de Charles and/et Nicole LeBlanc (owners/propriétaires), 2261, Route 115 (PID/NID n° 70517842), Irishtown, to rezone property from R2 (Multi-Unit Residential) and A (Agricultural) Zones to C2 (Commercial-Industrial) Zone/afin de rezoner la propriété de la zone R2 (Habitations à logements multiples) et A (Agriculture) à la zone C2 (Commerciale-industrielle) (File/Dossier n° 12UZ-17384)

Tracey Wade, urbaniste, présente le rapport. Elle explique que le dossier remonte à 2011.

Brièvement, la planificatrice explique que le demandeur désire un changement de zonage pour sa propriété afin de permettre à son entreprise de géothermie d’y exercer ses activités. Elle ajoute que le demandeur voudrait construire un bâtiment distinct qui servirait à réparer son équipement, à le remiser et à entreposer les fournitures de l’entreprise. Par contre, les travaux tels que l’installation de systèmes géothermiques se feraient sur le site des clients. On peut stationner sur les lieux et on ne prévoit pas beaucoup d’affluence.

On fait également remarquer l’existence d’autres entreprises commerciales à proximité.

L’urbaniste explique ensuite que le requérant habite à l’heure actuelle dans une habitation à logement simple sise sur cette propriété et qu’il propose de démolir le vieux hangar qui s’y trouve. Le plan du site est ensuite présenté. On indique que les arbres qui servent de tampon au nord ne seront pas touchés et que le requérant prévoit planter d’autres arbres dans cette zone.

La planificatrice signale qu’un appel de commentaires a été envoyé à divers ministères et organismes provinciaux. Aucune préoccupation ni aucun commentaire n’ont encore été reçus de leur part.

On a fait parvenir un avis d’audience publique aux résidents du secteur.

Cette audience publique s’est tenue le 27 février 2013. Seul M. Charles LeBlanc, le demandeur, s’y est présenté. Les propriétaires voisins n’ont fait aucun commentaire par écrit ni de vive voix.

La planificatrice remarque que si jamais le demandeur voulait agrandir le nouveau bâtiment, il devra présenter une demande au CRP.

Audbur Bishop, membre du comité, appuyé par le président George Forsythe, propose de recommander au ministre provincial de l’Environnement et des Gouvernements locaux l’adoption du règlement ministériel 12-MON-019-16, sous réserve des conditions de l’annexe N, comme suit :

- 1 *que les usages permis soient limités à ceux de l’industrie légère et à une habitation à logement simple ainsi qu’à ceux de toute dépendance, annexe ou aire non bâtie reliée à une habitation à logement simple;*
- 2 *que l’usage permis à l’industrie légère se limite au garage en existence et à l’agrandissement proposé, tel que présenté à l’annexe N-2, ci-joint;*

- 3 *que la zone boisée qui existe sur la portion nord des terres, tel que le montre l'annexe N-2, soit préservée et serve d'écran pour les biens-fonds adjacents au nord;*
- 4 *que tout agrandissement autre que le garage en existence et l'agrandissement proposé à l'annexe N-2 soit assujéti aux conditions que le Comité jugera bon d'imposer;*
- 5 *que le permis d'accès approprié soit accordé par le ministère des Transports et de l'Infrastructure, si celui-ci juge bon de le faire.*

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **For Information Purposes/à des fins d'information** – Development Officer Variance Approvals/approbations de dérogations diverses accordées par l'agent d'aménagement – February/février 2013

None/aucune

10. **ADJOURNMENT/CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Pascal Ferron, appuyé par Andy St-Amand, propose de lever la séance.

La séance est levée à 18 h 30.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRAC Chairperson/Président CRP